

Page: 1/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2022 Numéro de version 2 Révision: 31.05.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Calcium nitrate tetrahydraté
- · Code du produit: 9991212
- · No CAS:

10124-37-5

· Numéro CE:

233-332-1

- · Numéro d'enregistrement 01-2119495093-35-xxxx
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

CONATEX SARL

7 rue Poincaré - Bât.B

57200 Sarreguemines - France Téléphone: +33 (0)3 68 78 13 56

Fax: +33 (0)3 68 78 13 57 Adresse e-mail: info@conatex.fr

- · Service chargé des renseignements: Département de la sécurité des produits
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France: Numéro d'appel I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 ou 112 (24/24h)

Belgique, Luxembourg, Suisse: 112 (24/24h)

Pour des renseignements techniques, pendant les horaires d'ouverture : +33 (0)3 68 78 13 56

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS03 flamme au-dessus d'un cercle

Ox. Sol. 3 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Néant.
- · Indications complémentaires: Uniquement pour les utilisateurs commerciaux
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.08.2022 Numéro de version 2 Révision: 31.05.2022

Nom du produit: Calcium nitrate tetrahydraté

(suite de la page 1)

#### · Pictogrammes de danger







GHS03 GHS05

### · Mention d'avertissement Danger

#### · Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### · Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P310

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

#### · Indications complémentaires:

Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

#### · 2.3 Autres dangers

Les produits chimiques présentent généralement des risques particuliers. Ils ne doivent donc être manipulés qu'avec le soin nécessaire par un personnel dûment formé.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · **vPvB**: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.1 Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

10124-37-5 nitrate de calcium, d'une teneur en azote, à l'état anhydre, supérieure à 16 pour cent

- · Code(s) d'identification
- · Numéro CE: 233-332-1

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### · 4.1 Description des premiers secours

### · Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

### · Après inhalation:

En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

Fournir de l'air frais

#### · Après contact avec la peau:

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

(suite page 3)

*Page : 3/9* 

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2022 Numéro de version 2 Révision: 31.05.2022

Nom du produit: Calcium nitrate tetrahydraté

(suite de la page 2)

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Poista piilolinssit

· Après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau

Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque de lésions oculaires graves

Après ingestion:

Nausées

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

l'eau pulvérisée, mousse, poudre d'extincteur à sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

En cas d'incendie, il peut y avoir

Oxyde d'azote (NOx)

Propriétés comburantes.

- · 5.3 Conseils aux pompiers Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- · Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas respirer les poussières.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Couverture des égouts.

Éviter la formation de poussière.

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Recueillir par moyen mécanique.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien dépoussiérer.

Eviter la formation de poussière.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2022 Numéro de version 2 Révision: 31.05.2022

Nom du produit: Calcium nitrate tetrahydraté

(suite de la page 3)

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit sec.
- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Le produit est hygroscopique.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- · Température de stockage recommandée: Aucune information disponible.
- · Classe de stockage: 5.1 B
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant
- · PNEC

#### 10124-37-5 nitrate de calcium, d'une teneur en azote, à l'état anhydre, supérieure à 16 pour cent

- 18 mg/L (station d'épuration)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: Une protection respiratoire est nécessaire lors de: Dégagement de poussière.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

- · Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux acides
- · Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Empêcher les infiltrations dans les drains ou les eaux de surface et souterraines.

Page: 5/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2022 Numéro de version 2 Révision : 31.05.2022

Nom du produit: Calcium nitrate tetrahydraté

DUDDIOUE O. Duggasiátá

(suite de la page 4)

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales	
Aspect: Forme:	Solide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH (50 g/l) à 25 °C:	5-7
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	La substance n'est pas inflammable.
Température d'inflammation:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Ne s'applique pas
Supérieure:	Ne s'applique pas
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité à 20 °C:	1,82 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non applicable.

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Teneur en substances solides:

- · 10.1 Réactivité Cette matière n'est pas réactive dans des conditions d'ambiance normales.
- · 10.2 Stabilité chimique

· 9.2 Autres informations

l'eau:

· Viscosité: Dynamique:

Cinématique:

Le matériau est stable dans des conditions environnementales normales et dans les conditions de température et de pression attendues lors du stockage et de la manipulation.

Soluble

100,0 %

Non déterminé.

Non applicable.

Non applicable.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Oxydant puissant

Dangereux/réactions dangereuses avec:

Agent réducteur

· 10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

Page: 6/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2022 Numéro de version 2 Révision: 31.05.2022

Nom du produit: Calcium nitrate tetrahydraté

(suite de la page 5)

La décomposition s'opère à partir de températures de: >44°C

- · 10.5 Matières incompatibles: matériaux inflammables
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

10124-37-5 nitrate de calcium, d'une teneur en azote, à l'état anhydre, supérieure à 16 pour cent

 Oral
 LD50
 3.900 mg/kg (rat)

 Dermique
 LD50
 >2.000 mg/kg (rat)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Indications toxicologiques complémentaires: -
- · Sensibilisation Aucune information disponible
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité Des données ne sont pas disponibles.
- · Toxicité aquatique:

10124-37-5 nitrate de calcium, d'une teneur en azote, à l'état anhydre, supérieure à 16 pour cent

LC50/96h 1.378 mg/L (poisson, perche soleil)

EC50/24h 490 mg/L (wirbellose Wasserlebewesen)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

(suite page 7)

Page: 7/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2022 Numéro de version 2 Révision: 31.05.2022

Nom du produit: Calcium nitrate tetrahydraté

(suite de la page 6)

· 12.6 Autres effets néfastes Danger pour l'eau potable

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. Abfallverzeichnis-Verordnung (ordonnance sur le catalogue des déchets, Allemagne).

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les déchets doivent être triés de manière à pouvoir être traités séparément par les installations municipales ou nationales de gestion des déchets. traitées séparément. Veuillez respecter les réglementations nationales ou régionales en vigueur.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA UN1454
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR 1454 NITRATE DE CALCIUM

· IMDG, IATA CALCIUM NITRATE

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA



· Classe 5.1 Matières comburantes.

· Étiquette 5.1

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA III

· 14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

*l'utilisateur*Attention: Matières comburantes.

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 50
 No EMS: 5.1-06
 Stowage Category A

· Stowage Code SW23 When transported in BK3 bulk container, see

7.6.2.12 and 7.7.3.9.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II

de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

(suite page 8)

Page: 8/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2022 Numéro de version 2 Révision: 31.05.2022

Nom du produit: Calcium nitrate tetrahydraté

(suite de la page 7)

· Indications complémentaires de transport:

 $\cdot ADR$ 

• Quantités limitées (LQ) 5 kg
• Quantités expantées (EQ) 5 kg

· Quantités exceptées (EQ) Code: El

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 g

Catégorie de transport
Code de restriction en tunnels

· IMDG

· Limited quantities (LQ)
· Excepted quantities (EQ)
5 kg
Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1454 NITRATE DE CALCIUM, 5.1, III

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- · Catégorie SEVESO P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

la substance n'est pas comprise

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

la substance n'est pas comprise

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

la substance est comprise

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

la substance n'est pas comprise

 $\cdot$  Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

la substance n'est pas comprise

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: Produktionsleitung (ORG Laborchemie GmbH)
- · Contact: Frau Rösing (ORG Laborchemie GmbH)
- · Acronymes et abréviations:

 $ADR: Accord\ relatif\ au\ transport\ international\ des\ marchandises\ dangereuses\ par\ route$ 

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

(suite page 9)

Page: 9/9

(suite de la page 8)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2022 Numéro de version 2 Révision: 31.05.2022

### Nom du produit: Calcium nitrate tetrahydraté

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Ox. Sol. 3: Matières solides comburantes – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1